

## Quartier Château : des travaux à partir de 2019

Les collectivités et deux bailleurs sociaux s'associent pour transformer le quartier. Jeudi soir, la méthode et les grandes lignes du projet de Zac étaient présentées aux habitants.

### À l'initiative de deux bailleurs sociaux

« Cela fait très longtemps qu'on n'a pas fait de travaux importants à Rezé Château », reconnaît Jean-Marie Baguet, le directeur d'Atlantique Habitation (220 logements). Il n'attire plus et il faut que ça change. Rénover les appartements, les immeubles, ce sera fait, mais ça ne suffit pas.

Pour que « l'envie d'y habiter » revienne, il faut améliorer aussi le quotidien au dehors, rendre les rues plus agréables, observe la Nantaise d'Habitation (160 logements).

Apporter de la vie en ouvrant des échoppes, des ateliers, des bureaux en pied d'immeuble, est une idée évoquée. La Ville partage ce constat, étayé par l'étude de Jacques Boucheton, architecte urbaniste, et de l'agence Radar, des sociologues qui étudient le « vivre ensemble ». Bailleurs et collectivités vont donc collaborer sur ce projet.

### Pourquoi créer une Zac ?

La Zone d'aménagement concerté est l'outil technique et juridique que la Métropole emploie souvent pour conduire ses opérations d'urbanisme.

Il permet d'acheter des terrains, aménager, construire avec une maîtrise globale. Au Château, aujourd'hui, des clarifications s'imposent. « Rigolo square est géré par la Ville, le bas des immeubles en face par un prestataire et derrière par un autre. Donc, il y a trois intervenants différents pour un résultat pas terrible », observe une habitante.

« Il y a plein d'espaces délaissés qui doivent devenir des espaces gérés par les habitants », propose le maire. Ce projet doit être le vôtre était le message répété à l'assemblée (200 personnes salle du Seil). Car, il n'y a pas de Zac sans concertation préalable sur le projet. La réunion publique ouvrait justement cette étape.



Une exposition, présentée jeudi, salle du Seil, et installée à l'espace Diderot jusqu'au 1er décembre, informe les habitants des grandes lignes du projet.

### Quelles transformations ?

Les habitants qui pensaient que les élus expliciteraient leurs intentions, commenteraient les cartes affichées sur l'expo, sont restés sur leur faim. Pourtant, il est bien question de « diversifier l'offre de logements » et donc construire. Alors, démolir également ? Pas nécessairement, répond l'architecte. Dans les dix objectifs figure en tête la place François-Mitterrand, à « rendre plus attractive » et le besoin de « rompre avec la monotonie de l'avenue de Bretagne ». Il y a aussi « les anciens locaux commerciaux à faire évoluer ». Comment, pour quel usage ? On le saura plus tard. Pour le moment, les élus ne dévoilent pas tout, laissant le soin aux habitants d'imaginer, propo-

ser ce qu'ils pensent être le mieux pour leur quartier.

### Le calendrier

Jusqu'au 1er décembre, les Rezéens sont invités à écrire leurs commentaires dans le registre déposé avec l'exposition, à la médiathèque Diderot. En décembre, il y aura également « un diagnostic en marchant dans le quartier, en compagnie de tech-

niciens de la métropole. Ce sera le moment pour montrer et dire tout ce qui ne va pas ». En mars, une seconde réunion publique est prévue pour faire le bilan des contributions. En 2017, création de la Zac pour qu'elle soit opérationnelle en 2018. Quant aux travaux, ils sont prévus de 2019 à 2030.

Sylvie HROVATIN.

## 3 968

personnes vivent dans le quartier du Château qui a perdu 10% de sa population en 10 ans (entre 1999 et 2010). Presque un foyer sur deux est occupé par une seule personne. 35 % des personnes ont des revenus sous le seuil de pauvreté. La moitié des habitants est logée en HLM. Il y a 47 % de famille monoparentales.

## Aux habitants d'apporter leurs idées

C'était le message martelé par les élus à la réunion publique : habitants du Château, venez exprimer vos envies, vos observations, vos idées pour changer le quartier. Tout de suite, individuellement, durant la consultation ouverte pour la création de la Zac, ou bien en vous rapprochant des habitants du conseil citoyen. Ce groupe d'une vingtaine d'habitants est constitué depuis un an, il apporte aux élus et techniciens le point de vue de ceux qui vivent au quotidien dans le quartier.

« On a un budget de fonctionnement, on pourra mettre en place des projets portés par les habitants », indique Isabelle Legrand. Ces citoyens s'engagent sur du concret. Mieux informés sur le projet de la Zac ? « Non, on l'a découvert à cette réunion publique. On avait compris que 80 % du projet était ficelé. Finalement, ce qui est présenté est très flou. Il y a des flèches par-



Comment changer le quartier ? Un bon sujet de réflexion pour les habitants et l'architecte urbaniste Jacques Boucheton (au premier plan).

tout pointant où ouvrir les espaces mais on ne sait pas comment. »

Prochaine réunion mensuelle du conseil citoyen, le 2 novembre, à 18 h, au centre socioculturel (où on peut leur laisser des messages, ainsi que par courriel à : conseil.citoyen.reze@gmail.com).

## Sécurité : « Il y a du boulot » dit le maire

« Depuis deux ans, un climat d'insécurité s'est installé dans le quartier. Je le sais. Il faut que ça disparaisse progressivement. » Gérard Allard, a ouvert la réunion, jeudi soir, en parlant tout de go des cages d'escaliers squattées, des trafics, de la violence dont se plaignent les habitants du Château.

Le maire a indiqué avoir écrit au préfet il y a un an, pour l'alerter. La Ville n'a pas de solution immédiate mais elle est « plus présente avec ses services, la police également. On ne vous abandonne pas », conclut Gérard Allard, souhaitant en venir au sujet du jour : « la recomposition du quartier ».

La tentative de désamorçage n'a pas fonctionné. Le maire tente d'ouvrir la discussion sur les jardins partagés et aussi sec les habitants lui parlent « des rodéos trois fois par semaine sur la place du Château ». Le commissariat est tout près mais



Le quartier est encore sous le choc du meurtre d'Aristote Bonoma, le 17 septembre.

fermé à cette heure-là, « et quand on appelle, ils n'envoient pas de patrouille », déplore une dame. Le commandant Guillaume temporise, propose aux habitants des réunions en comités plus restreints. Le maire promet de chercher des solutions. Prêt même à envisager le déplacement du commissariat dans un lieu plus central du quartier.

## Un concert dominical de grande spiritualité

Marie-Thérèse Jehan sera au clavier de l'orgue de l'église Saint-Paul, dimanche. Elle interprétera du Bach, Buxtehude...

Une nouvelle fois, les Amis de l'orgue feront de ce concert un moment de belle vulgarisation musicale. Un écran permettra d'apprécier l'organiste. Marie-Thérèse Jehan sera ainsi face au public, dimanche, à l'église Saint-Paul. La vice-présidente, Michelle Corrigo, présentera les œuvres. « C'est une remarquable pédagogue, souligne Michel Robin, le président. Enseignante, elle sait populariser la musique. »

« Quelques surprises sont au programme. L'orgue, ce n'est pas que de la musique d'église », indique le président.

Marie-Thérèse Jehan a travaillé l'improvisation avec Pierre Cocheau. En 1971, elle a remporté le prix d'improvisation au Conservatoire national de Paris. Durant sa formation, élève de Mlle Ladmirault ou de M. et Mme Lantier, elle a obtenu plusieurs titres : le premier prix d'orgue au Conservatoire de Paris, le prix de la Fondation de la vocation. Elle est soliste à Radio-France et donne des récitals en Europe. Elle est titulaire du grand orgue de la cathédrale de Nantes.

Au programme : deux extraits du *Veni Creator* de Nicolas de Grigny (1671-1703) ; un *Prélude* de Buxte-



Lundi, Marie-Thérèse Jehan à l'orgue de Saint-Paul : « L'instrument est excellent pour la musique baroque. »

hude (1637-1712) ; un *Choral* de Jean Nicolas Hanff, trois œuvres, dont la 5<sup>e</sup> sonate, de Jean-Sébastien Bach. Elle interprétera aussi des œuvres de compositeurs d'aujourd'hui. D'abord, trois extraits de la *Suite modale* de Félix Moreau, aujourd'hui âgé de 94 ans, et qui connaît parfaitement l'orgue de la cathédrale nantaise et enfin les *Litanies* de Jehan Alain.

**Dimanche 16 octobre**, à 17 h, à l'église Saint-Paul. L'entrée au concert sera libre. Participation à la générosité de chacun.

## Leçon de secours aux habitants du Corbu

Si le feu est dans l'immeuble, comment agir ? Les pompiers délivrent leurs conseils aux résidents de la Maison radieuse.



Dans la maternelle de la Cité radieuse, une leçon de secourisme pour les parents, proposée par les pompiers, jeudi et vendredi soir.

« Pour ne pas paniquer et adopter de bons comportements en cas de danger, il faut connaître et savoir certaines choses », a souligné Djamel Arab Saïd, sapeur-pompier. Jeudi et vendredi, après la classe, des adultes sont venus justement s'informer.

« Une porte de maison lambda peut protéger trente minutes de fumées toxiques, chaudes, opaques propres à l'incendie, a expliqué le sapeur-pompier. Prenons l'exemple d'un immeuble comme la Cité radieuse : un appartement prend feu. Il faut avoir le réflexe de garder la porte de cet appartement fermée, afin qu'elle ne propage pas de fumées toxiques dans tout l'immeuble. » Les portes coupe-feu, quant à elles, empêchent la propagation de la fumée pendant deux heures. Des extincteurs sont présents dans la cité radieuse, ainsi qu'un système de désenfumage. « Il vous suffit de lire les instructions qui sont écrites dessus », a rappelé Djamel Arab Saïd.

Il est possible d'éteindre un feu

naissant avec un verre d'eau ou un extincteur composé d'eau de préférence. Cela évite le dysfonctionnement de tous les appareils électriques de la pièce, comme cela peut arriver lorsque l'on utilise un extincteur de type CO<sub>2</sub> (dioxyde de carbone) ou un extincteur poudre.

« Depuis le 8 mars 2015, le détecteur de fumée est obligatoire dans tous les foyers : ça coûte entre 15 et 20 €. Il est souhaitable d'en installer un dans toutes les chambres, si vous le pouvez financièrement », complète Steeve Pinault.

Les deux professionnels du feu rappellent que l'issue de secours n'est pas à suivre systématiquement, si elle amène, par exemple, les habitants à passer par des endroits enfumés. « Lorsqu'il n'y a pas de fumée dans la pièce où l'on se trouve, il faut y rester et confiner la pièce par du linge mouillé que l'on place en bas de la porte. »

Rappel : les numéros à composer sont le 18 (pompiers) et le 112 (urgences).

## Rezé en bref

### Qu'est ce qui se mijote aujourd'hui à Océane ?

Pour marquer la semaine du goût, la galerie Océane met les petits plats dans les grands cette année. Jugez plutôt. Trois grands chefs nantais sont dans le jury d'un concours ouvert aux amateurs de cuisine. Aujourd'hui, on pourra croiser à Océane, Thierry Drapeau, chef du Logis de la Chabotterie (2 étoiles au Michelin), Jean-Yves Gueho, chef de l'Atlantide (1 étoile au Michelin) et Anthony Nguyen, chef du Chef du restaurant Izakaya Joyi, à Nantes.

Ce samedi, les 24 candidats retenus passent leur première épreuve devant le public (entre 15 h et 18 h). Un panier surprise et 1 h pour préparer le plat. Les 12 meilleurs reviendront le 22 octobre et devront montrer leur créativité avec des fruits et légumes. Enfin, le 29 octobre, les six derniers disputeront la finale, en direct, dans les cuisines installées sous la verrière (verdict à 18 h 30).

En bonus, jusqu'au 29 octobre, des animations culinaires (cours pour adultes et enfants, et démonstrations



Ce samedi, c'est le chef Anthony Nguyen qui supervise le concours.

de chefs) sont proposées gratuitement, tous les jours. Il suffit de s'inscrire sur place ou sur galerieoceane.com.

**Ce samedi**, entre 15 h et 18 h, à la galerie Océane.

### Départementaux de gymnastique rythmique dimanche

Le Rezé gymnastique rythmique et sportive (GRS) organise, dimanche, les départementaux de GRS, salle du Port-au-Blé. Entre quarante et cinquante gymnastes de niveau national participent à cette compétition.

Quatre clubs seront représentés : la Cambronnoise, Saint-Nazaire, la Nantaise et Rezé. À 14 h, les gym-

nastes engagées en fédérale évolueront qu'avec un seul engin de leur choix. À 16 h, les filles de Nationale et Avenir présenteront deux exercices avec deux engins différents.

**Dimanche 16 octobre**, départementaux de gymnastique rythmique et sportive, salle du Port-au-Blé. Entrée gratuite.

### Urgences et santé

Centre hospitalier : 02 40 08 33 33.

Médecins : 15.

Samu 44 : 02 40 08 22 22.

Nouvelles cliniques nantaises : accueil urgences 02 28 25 50 15.

Pharmacies : 3237 (0,34 € la minute depuis un poste fixe).

Commissariat central : 02 53 46 70 00.

### Ouest-France à votre service

Publicité : Précom 18 av. Jacques Cartier - St Herblain, tél. 02 40 38 47 47. Avis d'obseques : 0 810 060 180 (0,06 €/min + prix d'un appel).

## PORTES OUVERTES

### du mardi 11 au dimanche 16 octobre

**CRÉDIT D'IMPÔT 30%**

- Poêle à bois
- Poêle à granulés
- Cheminées foyer fermé

**Spécialiste de l'insert :**  
installer un insert dans votre cheminée

**Pose SANS sous-traitance**  
**GARANTIE décennale**

## Flamme de Retz

www.flammederetz.fr

**OUVERT** du mardi au samedi de 10 h à 12 h et de 14h30 à 19 h, dimanche de 15 h à 18 h

**77, rue E. Sauvestre - REZÉ - Sortie Porte de Rezé n°49 - Face Leclerc Océane**